

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT POUR CHIEN(S) REGISTRATION FORM – DOG LICENCE(S)



Nom du propriétaire / Name of owner : _____

Numéro civique / Civic number : _____ Rue / Street : _____ App. : _____

Ville / City : _____ Province : _____ Code postal / Postal Code : _____

Courriel / E-Mail : _____

Téléphone / Telephone

Résidentiel / Home : _____ Mobile / Mobile : _____

Bureau / Office : _____ Autre/Other : _____

	Chien / Dog #1 # licence :	Chien / Dog #2 # licence :	Chien / Dog #3 # licence :
Nom / Name			
Race			
Sex (e)			
Âge / Age			
Couleur / Color			
Poids / Weight			
Puce / Chip Tatouage / Tattoo			

En apposant ma signature ci-dessous, je consens à être facturé(e) automatiquement à chaque année pour le renouvellement de la licence. Il est de ma responsabilité d'aviser la Ville du départ de mon chien afin d'arrêter la facturation automatique.

By signing below, I agree to be billed each year for licence renewal. It is my responsibility to notify the City of my dog's departure in order to stop the automatic billing.

Signature

Date

À l'usage exclusif de nos bureaux / To be completed by our office	
# de transaction : _____	Date de la transaction : _____

COÛT : 30,00 \$ ch.

COST : \$ 30.00 each

Payable à l'Hôtel de Ville / Payable at the City Hall (50, rue Saint-Patrick, Shannon, QC, G3S 0A1)

PROPRIÉTAIRES DE CHIEN(S), AVEZ-VOUS VOTRE MÉDAILLE ?

Vous êtes propriétaire d'un chien ? En vertu de la réglementation municipale, l'obtention d'une médaille au coût de 30 \$ par année est obligatoire. Elle est renouvelable annuellement et doit en tout temps être attachée au cou de votre chien.

Lorsque le formulaire est complété, une médaille par chien sera remise au propriétaire. Par la suite, les frais de la licence seront automatiquement facturés pour les années subséquentes sans besoin de renouveler la médaille qui est valide pour la durée vie de l'animal. Il est important d'aviser la Ville lors d'un changement de situation.

Dans l'éventualité où votre animal est perdu et retrouvé, le numéro de téléphone de la Société protectrice des animaux (SPA) est indiqué sur la médaille ainsi que le numéro d'identification de l'animal. Les frais reliés à la garde et aux soins de l'animal seront facturés au citoyen par la Ville.

L'endos de la médaille comprend également un code QR. Il suffit de l'activer sur la plateforme Internet S.O.S. LOST PETS, ce qui permettra de rejoindre directement le propriétaire. Ce service est disponible 24 h/24 h, 7 jours sur 7.

DOG OWNERS, DO YOU HAVE YOUR MEDAL?

Do you own a dog? Under municipal regulations, obtaining a medal at a cost of \$30 per year is mandatory. It is renewable annually and must be attached to your dog's neck at all times.

When the form is completed, one medal per dog will be given to the owner. The licence fee will be automatically charged for subsequent years without the need to renew the medal that is valid for the life of the animal. It is important to notify the City of any change that may occur.

The Animal protection service's (SPA) telephone number, as well as the animal's identification number appear on the medal and should be used in the event that your pet goes missing. The cost of caring for a found animal will be charged to the citizen by the City.

The back of the medal also includes a QR code. Simply activate it on the S.O.S. LOST PETS Internet platform, which will allow you to reach the owner directly. This service is available 24 hours a day, 7 days a week.
